

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Philosophie* de l'Université Blaise Pascal (UBP) offre une formation organisée selon un tronc commun en première année (L1), suivi de trois parcours à partir de la deuxième année de licence (L2) ainsi qu'un aménagement des enseignements pour l'obtention d'une double licence *Philosophie et psychologie* : un parcours disciplinaire *Philosophie*, pour une spécialisation en vue d'une poursuite d'étude en master de philosophie) ; un parcours *Lettres-administration* (permettant une réorientation vers les concours de la fonction publique territoriale, notamment) ; Un parcours *Lettres-sciences* (ouvrant à la préparation des concours de l'enseignement primaire en master des métiers de l'éducation, l'enseignement et la formation (MEEF)) ; un accord avec le département de psychologie permet aux étudiants qui le souhaitent de valider certaines unités d'enseignement (UE) d'un cursus de licence de psychologie, en équivalence à d'autres en philosophie et réciproquement, leur permettant théoriquement de valider en trois ans les deux licences.

Synthèse de l'évaluation

La licence mention Philosophie offre quatre possibilités (trois parcours et une double-licence) à partir de la L2, permettant de diversifier les débouchés et les orientations post-licence d'une formation classique traditionnellement tournée d'une part vers les concours de l'enseignement du secondaire et de la fonction publique territoriale et d'autre part vers la poursuite d'études vers la recherche (qui est néanmoins maintenue dans le parcours *disciplinaire philosophie*). Volontairement réaliste face à la baisse des recrutements en philosophie, ces parcours apparaissent comme un moyen de renforcer la préparation générale des étudiant-e-s par l'acquisition des compétences transversales fondamentales propres à tout programme de philosophie (analyse, synthèse, capacité d'argumentation et de présentation structurée, alimentation d'une réflexion critique à partir de sources diversifiées, etc.). Les dispositifs d'accompagnement des étudiants de première année mis en place sont pertinents (entretiens individualisés, tutorat, cours de méthode) même si leur efficacité mériterait sans doute d'être évaluée.

Pour l'heure sans concurrence dans l'académie, cette formation va devoir faire face, dans les années à venir à la concurrence accrue des grands pôles universitaires de la région élargie par la loi NOTRE (Lyon et Grenoble, notamment). L'adossement à la recherche de la formation, sensible du fait de la grande qualité scientifique de l'équipe d'enseignants-chercheurs (EC, toutes et tous membres de l'équipe d'accueil 3297 Philosophies et rationalités), est renforcé par l'introduction de dispositifs spécifiques (*e.g.* goûters du PHIER (laboratoire Philosophies et rationalités), rencontres avec des acteurs locaux du monde socio-économique ou de la recherche permettant de mettre en évidence les liens entre recherche philosophique et pratique) en plus des traditionnelles conférences et journées d'études. Cette ambition scientifique de la formation doit être soutenue par le maintien du nombre et de la diversité des spécialités des enseignants-chercheurs de l'équipe, qui risque d'être mise à mal par les contraintes budgétaires. Ce point est crucial dans le contexte mentionné plus haut d'un risque de concurrence régionale accrue. De même, la formation bénéficie pour l'heure de nombreux accords Erasmus offrant une réelle ouverture internationale vers des destinations variées, aux étudiants de licence de philosophie, mais les mobilités entrantes restent modérées. Le développement d'accords de coopérations plus étroites avec des programmes de premier cycle étrangers permettrait, non seulement d'attirer de plus nombreux étudiants étrangers, mais donnerait également à la formation une identité positivement discriminante sur la grande région.

La relative faiblesse des effectifs et les résultats variables selon les années (parfois alarmants en L1), mais conformes à une tendance nationale, militent pour une action de communication et de recrutement plus volontariste qui aille au-delà des accords, déjà très féconds, avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). La participation de l'équipe pédagogique à des actions de communication et de collaboration avec les enseignants du secondaire (prescripteurs en matière d'orientation) serait une piste à explorer davantage à cette fin.

Le choix du département de philosophie de ne pas ouvrir ou participer à un master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* rejaillit sur la licence qui n'intègre pour l'heure que peu de dispositifs, dans son parcours disciplinaire, de pré-professionnalisation (mis à part un stage optionnel d'observation en lycée) permettant aux étudiant-e-s de déterminer au plus tôt si l'orientation vers l'enseignement de la philosophie leur est effectivement adaptée. Cela tient sans doute à la mise en place compliquée des collaborations entre l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et l'Unité de formation et de recherche (UFR), mais dans l'optique d'une plus grande adéquation de la formation à ses finalités principales (pour ce parcours) une coopération plus étroite serait souhaitable.

Le suivi de l'acquisition des compétences par un dispositif dédié semble plus symbolique que réellement porté par la formation (mais est-ce bien de son ressort ?). De la même manière, le suivi des diplômés assuré essentiellement par l'Observatoire des étudiants et de la vie professionnelle (OEVV) mériterait d'être plus régulier et mieux pris en compte par l'équipe pédagogique en vue de l'adéquation de la formation (et de ses parcours) à ses finalités.

Points forts :

- Un bon adossement à la recherche à travers une équipe pédagogique essentiellement composée d'enseignants-chercheurs de haut niveau et de spécialités diversifiées.
- Une volonté de dialogue permanent avec les étudiants pour utiliser leur retour d'expérience afin d'améliorer la formation.
- Un dispositif d'accompagnement des L1 de qualité pour éviter les échecs et les difficultés pédagogiques.

Points faibles :

- Le suivi du devenir des étudiants diplômés inégal et lacunaire.
- Une part de l'évaluation orale très importante dans les modalités de contrôle des connaissances.
- La faiblesse de l'investissement dans les pédagogies innovantes (avec TICE ou sans), notamment pour la formation à la recherche.

Recommandations :

La licence de philosophie devrait anticiper les conséquences du regroupement régional et le risque de mise en concurrence avec les formations des autres pôles universitaires régionaux en identifiant et renforçant ses spécificités et en entamant une politique de recrutement et de communication volontariste.

Les enseignants-chercheurs volontaires pourraient entamer une réflexion sur l'introduction d'innovations pédagogiques et d'expérimentations s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication, en vue d'accroître l'attractivité de la formation.

Des coopérations avec la licence de psychologie ou toute autre formation du collège Sciences et technologies permettraient d'accentuer l'articulation ultérieure avec le master *Philosophie et épistémologie* de l'UBP.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Licence mention <i>Philosophie</i> comptant trois parcours et une reconnaissance d'équivalence automatique avec la licence de <i>psychologie</i> permettant un double cursus parallèle. Outre le parcours disciplinaire qui ouvre vers une poursuite d'études en master de philosophie puis, soit à la préparation des concours de l'enseignement, soit aux métiers de la recherche, deux parcours ont été adjoints permettant d'ouvrir vers les concours de la fonction publique territoriale (parcours <i>Lettres-administration</i>) ou vers les concours du professorat des écoles (parcours <i>Lettres-sciences</i>). Des enseignements dédiés sont intégrés à partir de la L2 pour préparer les étudiants à chacun de ces parcours.</p>
-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Jusqu' alors seule formation de licence de philosophie dans la région, les modifications induites par la loi NOTRE risquent de mettre progressivement cette licence en concurrence avec celles de Lyon et de Grenoble. Si la licence en tant que telle n'est pas directement menacée, du moins son recrutement doit-il être pérennisé par une action volontariste (sur le modèle de ce qui est déjà fait avec les CPGE de l'Académie).</p> <p>La formation offre une coordination avec le domaine <i>Sciences humaines et sociales</i> dès la L2 pour le parcours disciplinaire.</p> <p>L'environnement de recherche (le laboratoire <i>Philosophies et Rationalités</i>) est tout à fait positif et contribue à la qualité des cursus en philosophie.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de haut niveau scientifique est impliquée dans le suivi et la coordination des dispositifs de formation (dialogue constant avec les étudiants). Le fait que 90 % des enseignements de la formation soient assurés par des enseignants-chercheurs titulaires est un atout de cette formation qu'il faut maintenir pour le plus grand bénéfice des étudiant-e-s. Une baisse des effectifs d'enseignants-chercheurs et l'affaiblissement de la diversité des spécialités de recherche et d'enseignement qui en résulterait serait propre à diminuer l'attractivité de la formation et l'handicaperait face à ses concurrentes de la grande région.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont faibles sur les cinq dernières années (L1 : 27 étudiant-e-s en moyenne, L2 : 18 étudiants en moyenne, L3 : 16 étudiants en moyenne). Les taux de réussites sont variables selon l'année du cursus (environ 50 % pour la L1 et environ 75 % pour la L2 et la L3). Le recrutement des étudiants issus de CPGE est suivi et accompagné, c'est moins vrai pour ceux qui intègrent en L1.</p> <p>Le devenir professionnel des étudiants de la filière est difficile à déterminer dans la mesure où les dernières données datent de 2006 (ce qui est déploré par l'équipe pédagogique de licence, qui n'a cependant pas déployé de dispositifs pour y remédier).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'environnement de recherche est tout à fait positif et participe à la qualité des cursus en philosophie (colloques, conférences, activités de mise en perspective philosophique des points forts du bassin de recrutement grâce aux « goûters du PHIER », à une journée de présentation des masters). 90 % des enseignements sont assurés par des membres du PHIER (équipe d'accueil 3297).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'introduction de la possibilité de stages optionnels en L2 et en L3 pour le parcours <i>disciplinaire Philosophie</i> est positif, mais ils devraient être mieux promus car ils semblent peu pratiqués par les étudiants.</p> <p>Pour les parcours <i>Lettres-administration</i> et <i>Lettres-sciences</i>, la finalité professionnalisante est plus marquée. Il reste toutefois à évaluer la pertinence des dispositifs en place.</p> <p>Il manque, dans le dossier, des indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité et la pertinence de ces dispositifs.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'équipe de formation assume le fait que la formation de philosophie se prête mal à l'introduction de stages dans les maquettes de formation. La possibilité est cependant ouverte de stages au sein de l'UE projet professionnel de l'étudiant (PPE) et de l'UE libre en L2 et L3, mais n'est pas systématique puisque dépendant des projets personnels de formation initiale et d'insertion professionnelle des étudiant-e-s.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La démarche adoptée sur le plan de l'international semble reposer sur la multiplication des accords de coopération Erasmus (14 partenariats) et bilatéraux hors Union Européenne (3). L'offre de destinations pour les étudiants est conséquente même si elle semble peu exploitée. Cependant, les mobilités sortantes sont apparemment modérées.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement semble plus subi par l'équipe pédagogique que réellement faire l'objet d'une action ciblée (via l'application admission post-Bac). Un travail de coopération a été mis en place avec les CPGE, pour les inscriptions et les « réintégrations » en L2 ou L3 des étudiants de CPGE abandonnant ou n'étant pas lauréat-e-s des concours.</p>

	<p>Un Directeur des études de première année a la charge des dispositifs d'aide à la réussite. Il s'appuie sur une équipe d'enseignants qui accueillent en entretien individuel tous les étudiants de L1 à la rentrée, les informent de l'existence de ces dispositifs tutorat pour la méthode et pour la rédaction en français) et repèrent les étudiants en difficulté tout au long de l'année.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation exprime sa volonté explicite de cantonner l'offre de formation au présentiel et se montre réticente vis-à-vis des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier donne peu d'informations sur les modalités précises d'évaluation et les règles de délivrance des crédits européens (ECTS).</p> <p>On notera la part importante des évaluations orales, y compris pour les étudiants dispensés d'assiduité. On peut le déplorer tant la part d'arbitraire ouverte par ces types d'évaluations est importante et l'harmonisation d'une UE à l'autre difficile.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Mise à part l'élaboration en cours d'un portfolio des compétences au niveau central de l'UBP, rien n'est indiqué au niveau de la formation.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des étudiants est très insuffisant puisque la seule étude mentionnée et réalisée par l'observatoire des étudiants et de la vie professionnelle (OEVF) date de 2009.</p> <p>Faute d'outils et d'indicateurs, l'équipe pédagogique de la formation ne saurait être en capacité d'adapter son offre de formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un net effort est perceptible en vue de profiter du retour d'expérience des étudiants (à travers leurs représentants) à l'occasion de conseils de département réguliers, et des questionnaires d'autoévaluation des enseignements.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais il est en cours de mise en place.</p> <p>Les modalités d'autoévaluation de la formation ne sont pas précisées.</p>

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE
PHILOSOPHIE

Le département de philosophie et les responsables de la licence « Philosophie » prennent acte de l'évaluation réalisée par le HCERES.

Ils demandent que soient précisés les points suivants :

- L'université Blaise Pascal développe actuellement des outils et des initiatives visant à améliorer à court terme le suivi du devenir professionnel de tous ses étudiants. D'autre part, le département de philosophie organisera en 2016 des rencontres entre étudiants de licence et anciens étudiants du département.
- Le déroulement de la licence est rythmé par 32 épreuves de validation, écrites et orales. Parmi ces 32 épreuves, 22 sont des épreuves écrites, 10 sont des épreuves orales. La part des épreuves orales est donc d'environ 31%.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,




Mathias BERNARD